

## **AVIS PUBLIC**

Conformément à l'article 320 de la *Loi sur les cités et villes*, je, soussignée, publie le calendrier des séances ordinaires qui seront tenues par le Conseil municipal de la Ville de Montmagny pendant l'année 2024, à la salle du conseil, sis au 143, rue St-Jean-Baptiste Est à Montmagny, à compter de 19 h 30 :

$\checkmark$	22 janvier	$\checkmark$	15 juillet
$\checkmark$	26 février	$\checkmark$	26 août
✓	25 mars	✓	23 septembre
$\checkmark$	29 avril	$\checkmark$	28 octobre
$\checkmark$	27 mai	$\checkmark$	18 novembre
$\checkmark$	17 juin	$\checkmark$	9 décembre

Fait à Montmagny, ce quatorzième jour du mois de décembre 2023.

La directrice du greffe, des affaires juridiques et de l'urbanisme,

Karine Simard, avocate